

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE15

DECISION DE RESILIATION ¹

Le formulaire EXE15 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser la décision de résiliation, notifiée au titulaire du marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE CORBAS

Place Charles Jocteur

69960 CORBAS

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.] Mandataire du groupement :

ENTASIS INGENIERIE

11 rue de Jacques de Vaucanson

69780 MIONS

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Maîtrise d'oeuvre – Rénovation du Gymnase des Roses à Corbas

■ Date de la notification du marché public : **23/05/2022**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **8 mois**

D - Clauses contractuelles mises en œuvre

(Préciser les clauses contractuelles du marché public, notamment les articles du CCAG ou du CCAP, mises en œuvre pour la résiliation.)

CCAP Article 13,2,1 Dépassement du coût prévisionnel :

« Au cas où après consultation des entreprises, le montant des offres retenu par le maître d'ouvrage dépasse les limites du seuil de tolérance, si le maître d'ouvrage décide de ne pas résilier le marché, le maître d'ouvrage recommence ses études à ses frais afin de respecter le coût de travaux prévisionnel augmenté de la marge de tolérance (...) »

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

exécuter les mesures conservatoires décrites ci-dessous :

vous présenter, ou de vous faire représenter, sur le chantier la constatation des travaux exécutés et des approvisionnements existants, ainsi que de l'inventaire descriptif de votre matériel et de la remise de la partie de ce matériel qui n'est pas utile à l'achèvement des travaux (*uniquement pour les marchés de travaux*).

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20230718-VILLE_2023DC123-AU

S²LOW

en vue de

G - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public)